

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND, Nicolas GALLIANO.

Convocation en date du 02/12/2022

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : PROJET DE RECUPERATION DE 9 BACS GRIS (EX BACS OMR) SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'ensemble des bacs gris qui permettent actuellement la collecte des OMR par la CCJLVD via son prestataire Alpes Nettoyage va être récupéré par une entreprise après la dernière collecte sur la base de ce fonctionnement, dernière collecte qui aura lieu à la fin du mois de Janvier 2023.

Monsieur le Maire explique que la CCJLVD doit payer l'entreprise pour récupérer ces bacs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conserver l'ensemble des bacs gris sur la commune, et de les stocker sur un espace municipal ou privé avec convention, non pas pour les utiliser à des fins de collecte des OMR, mais pour anticiper d'éventuels besoins pratiques formulés, par exemple, par des associations de la Commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune dispose actuellement de 9 bacs gris.

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide de conserver l'ensemble des 9 bacs gris et de les stocker dans un espace clos.**
- **Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches auprès de la CCJLVD afin de régler les formalités administratives de cette opération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, le 26 décembre 2022.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

